



**BARREAU
DE PARIS**

et Solidarité

Fonds de dotation

TROPHÉES PRO BONO 2021

10^e ÉDITION

SOMMAIRE

Édito	p 3
Le Fonds de dotation « Barreau de Paris Solidarité » en chiffres	p 4
Les actions soutenues par le fonds en 2020	p 6
Les membres du jury des Trophées Pro Bono 2021	p 8

LES CANDIDATS / LAURÉATS

Catégorie « Junior »	p 10
Catégorie « en Solo »	p 18
Catégorie « en Équipe »	p 30
Catégorie « Paris-Québec »	p 52
Prix des avocats	p 56



Il y a près d'une décennie, le 4 octobre 2012, avait lieu la toute première édition des Trophées Pro Bono du Barreau de Paris à laquelle 18 avocats et cabinets d'avocats avaient répondu. Cette initiative, première du genre à mettre en lumière l'engagement désintéressé et solidaire de nos confrères, faisait déjà parler d'elle !

Depuis, ces Trophées ont été organisés chaque année sans faillir et c'est donc avec une grande fierté que nous célébrons aujourd'hui la 10^e édition.

Depuis leur lancement, ils ont permis de récompenser 43 initiatives portées par des avocats de tous profils. Des grandes structures aux élèves-avocats de l'EFB, chacun ayant à cœur de faire connaître son action en faveur de nobles causes.

Ils sont ainsi devenus le reflet des engagements de notre profession : la défense des droits fondamentaux, l'accès au droit et à la justice, la lutte contre l'exclusion, le combat contre les violences ou les discriminations, l'égalité des chances, la protection de l'environnement, la solidarité internationale et bien d'autres encore.

Les Trophées Pro Bono n'ont également jamais cessé d'évoluer : les candidatures se sont adaptées aux défis de notre société. Leur notoriété n'a cessé de croître au fil des ans.

Le format s'est également modernisé avec l'ajout de présentations vidéo des projets, la retransmission en direct sur les réseaux sociaux et la remise d'un nouveau prix « le Prix Pro Bono Paris-Québec ». Grâce au soutien de la coopération France-Québec et à « Justice Pro Bono », organisme partenaire du barreau du Québec, nous avons pu ouvrir un peu plus, depuis deux ans, cet événement à l'international.

Cette 10^e édition s'annonce encore plus ambitieuse que les précédentes avec 34 candidatures déposées qui marquent un nouveau record !

Les thématiques portées sont nombreuses et variées avec un engagement prononcé pour la lutte contre les exclusions liées au handicap, la défense des droits des personnes exilées et plusieurs projets dédiés à l'accès au logement.

Que tous ces avocats, seuls ou en cabinet soient félicités pour leurs actions et leur engagement qui fait, encore et toujours, l'honneur et la fierté de notre Barreau !

Olivier Cousi

*Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris
Président de Barreau de Paris Solidarité*

LE FONDS EN CHIFFRES

EN 2020, MALGRÉ L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE, LE BUS DE LA SOLIDARITÉ A PU MAINTENIR **154** PERMANENCES AU COURS DE L'ANNÉE, MOBILISANT **347** AVOCATS BÉNÉVOLES QUI ONT DÉLIVRÉ PLUS DE **2 800** CONSULTATIONS GRATUITES À BORD.

LE BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ EST AUJOURD'HUI PARTENAIRE DE **14** STRUCTURES ASSOCIATIVES DANS PARIS ET COORDONNE DES PERMANENCES MENSUELLES D'AVOCATS BÉNÉVOLES DANS PRÈS DE **30** LIEUX D'INTERVENTION. PLUS DE **220** PERMANENCES ONT AINSI ÉTÉ ORGANISÉES EN 2020, PERMETTANT DE RECEVOIR PRÈS DE **MILLE** JUSTICIABLES.

LES AUTRES PROGRAMMES COORDONNÉS PAR LE BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ SE SONT POURSUIVIS :

- LE PROGRAMME « **365 DOSSIERS-365 AVOCATS** » DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, EN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DES FEMMES
- LE PROGRAMME « **ACCÈS AU DROIT ET SANTÉ MENTALE** », EN PARTENARIAT AVEC DROITS D'URGENCE
- LE PARTENARIAT AVEC LA **CLINIQUE JURIDIQUE DE L'EFB**
- LE PROGRAMME DES MARAUDES, AVEC LE « **BARREAU DES RUES** »
- LE PROGRAMME À DESTINATION DES ARTISTES PRÉCAIRES, AVEC LE « **BARREAU DES ARTS** ».

LE BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ TIENT DONC ICI À SALUER L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN DES CENTAINES D'AVOCATS PARISIENS QUI PARTICIPENT, RÉGULIÈREMENT OU PONCTUELLEMENT, À CES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ACCÈS AU DROIT DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ OU DE VULNÉRABILITÉ. QU'ILS ET ELLES SOIENT TRÈS SINCÈREMENT REMERCIÉS POUR LEUR ENGAGEMENT.

CES REMERCIEMENTS VALENT POUR LES 9 CABINETS PARTENAIRES QUI SE TIENNENT AUX CÔTÉS DU FONDS

.....



9 CABINETS PARTENAIRES

McDermott Will & Emery, Hogan Lovells, Allen & Overy, Orrick, Cleary Gottlieb, Capstan Avocats, Dechert, Flichy Grangé Avocats, Latham & Watkins



LES ACTIONS SOUTENUES

FINANCIÈREMENT PAR LE FONDS DE DOTATION « BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ » EN 2020 :

UN FOCUS SUR LA DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES PRIVÉES DE LIBERTÉ.

COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

La Coalition mondiale contre la peine de mort vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine capitale. Son objectif final est d'obtenir l'abolition universelle de la peine de mort. Le soutien du Fonds de dotation a contribué à l'organisation de la Journée mondiale contre la peine de mort 2020 autour du sujet « Avoir accès à un.e avocat.e : Une question de vie ou de mort ».

ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT (ECPM)

ECPM (Ensemble contre la peine de mort) et le Barreau de Paris nouent un partenariat sur diverses actions depuis plusieurs années. Le Fonds contribue notamment au financement du projet « Éduquer aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort » qui permet la sensibilisation des jeunes citoyens aux enjeux du combat abolitionniste.

INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME DU BARREAU DE PARIS (IDHBP)

Le Fonds de dotation « Barreau de Paris Solidarité » a soutenu financièrement l'IDHBP pour l'organisation du Prix Ludovic Trarieux pour la défense des avocats dans le monde et pour la finalisation et la diffusion d'un rapport « Confinement forcé sur tout le territoire national et modalités d'application : des mesures disproportionnées dans une société démocratique ? »

ASSOCIATION « DEBOUT »

L'association DEBOUT a pour objet de mettre en place des actions sociales et solidaires afin de favoriser l'accès des publics isolés et précaires à l'information sur les services à leur disposition. Le Fonds de dotation a participé au financement du lancement de son site internet proposant des fiches-ressources imprimables par les travailleurs sociaux et orientant ces publics vers leurs droits et les dispositifs existants.

L'ANAFE (ASSOCIATION NATIONALE D'ASSISTANCE AUX FRONTIÈRES POUR LES ÉTRANGERS)

Depuis près de 30 ans, l'Anafé agit en faveur des droits des personnes en difficulté aux frontières et en zone d'attente. Le soutien du Fonds de dotation vise à renforcer la défense et l'accès aux droits des personnes enfermées dans les zones d'attente parisiennes (Roissy et Orly).

LA CIMADE

La Cimade travaille au service des réfugiés, des migrants, des demandeurs d'asile et des peuples des pays en voie de développement. Le soutien du Fonds de dotation a visé les actions de l'association tournées vers les personnes détenues ou sortant de détention en favorisant la formation des bénévoles intervenants pendant ou à l'issue des périodes de détention des étrangers.

PLANÈTE-RÉFUGIÉS / DROITS DE L'HOMME

PRDH concentre une partie de son action sur l'analyse d'informations de nature politique et sociale et sur le respect des droits fondamentaux ciblés sur certains pays d'origine des demandeurs d'asile en France, pays pour lesquels les informations demeurent trop lacunaires. Le Fonds de dotation soutient une action-recherche de l'association visant à promouvoir l'accès aux droits fondamentaux des personnes privées de liberté en Mauritanie et aux Comores.

LA FIACAT

La FIACAT lutte contre la torture, la peine de mort et les disparitions forcées et contribue au renforcement des capacités des membres de son réseau. Les projets soutenus par le Fonds de dotation en 2020 visent en particulier à garantir l'accès des détenus en attente de jugement à la justice dans 2 prisons cibles à Madagascar.

L'ASSOCIATION « POSSIBLE »

L'association « Possible » a pour vocation d'accompagner l'engagement citoyen pour la réinsertion des personnes condamnées, par des actions de sensibilisation, de réseau et de formation. Le Fonds de dotation a soutenu en 2020 son programme Act'ice : le 1er programme d'accompagnement des porteurs de projets du secteur pénal et carcéral.

AVOCATS SANS FRONTIÈRE - FRANCE (ASF)

Avocats Sans Frontières France (ASF France) est une organisation de solidarité internationale qui a pour objet de contribuer à l'application effective des droits de l'Homme, universellement reconnus en assurant la défense de toute personne privée de recours à un avocat libre et indépendant. Le Fonds a soutenu le programme « PROCAT » d'ASF-France de lutte contre le recours à la torture au Nigéria.

LE CCEM (COMITÉ CONTRE L'ESCLAVAGE MODERNE)

Le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM) combat depuis 1994 toutes les formes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail, notamment domestique. Le Fonds de dotation a soutenu son action visant à offrir aux victimes de la traite un accompagnement juridique adapté.

LIRE POUR S'EN SORTIR

L'association œuvre en faveur de la réinsertion des personnes détenues par la lecture et l'écriture. Le Fonds de dotation a soutenu la création de deux bibliothèques annexes au sein de la prison de la Santé.

EPLN (EUROPEAN PRISON LITIGATION NETWORK)

Le Réseau européen de contentieux pénitentiaire agit pour le renforcement de la protection en justice des droits et liberté des personnes incarcérées, à l'échelon des organes du Conseil de l'Europe comme à celui de ses Etats membres. L'appui du Fonds de dotation vient renforcer l'action de l'association contre le recours à la torture dans les prisons ukrainiennes.

LA FASTI (FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ AVEC TOUT.E.S LES IMMIGRÉ.E.S)

La FASTI fédère, coordonne et anime le réseau des associations de solidarité avec les immigré.e.s implantées sur l'ensemble du territoire. Elle assure leur représentation face aux pouvoirs publics. Ses activités parisiennes offrent aux habitants des permanences d'accueil et d'accompagnement juridique, administratif et social. Le soutien apporté par le Fonds de dotation vise à améliorer les missions d'observation des situations dans les Centres de Rétention Administratifs français et notamment le suivi des dépôts de plainte par les personnes retenues.

L'OIP (OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES PRISONS)

Considérant que l'emprisonnement est une atteinte à la dignité de la personne, l'OIP agit pour la défense des droits fondamentaux et des libertés individuelles des personnes détenues. Le Fonds a soutenu la publication d'une nouvelle édition du « Guide du prisonnier » en faveur d'un meilleur accès au droit en détention.

PBI (PEACE BRIGADE INTERNATIONAL)

PBI promeut un monde où les droits humains sont universellement respectés et où la justice sociale et la reconnaissance des diversités culturelles sont devenues une réalité. Le mandat de PBI est de promouvoir « un espace pour la paix » et de protéger les droits de l'être humain. L'action soutenue par le Fonds vise plus spécifiquement la protection des défenseur.e.s des droits humains au Guatemala par un accompagnement international des organisations et défenseur.e.s des droits humains criminalisé.e.s et privé.e.s de liberté.

CHAMPS LIBRE

Champ libre a pour objet d'encourager le développement du lien social et de favoriser le vivre ensemble en créant des rencontres inédites entre des personnes en situation d'isolement et des personnes désireuses de partager un métier ou une passion et en encourageant la réflexion, le questionnement et les échanges autour des problématiques d'isolement social et de marginalisation. Le Fonds de dotation a soutenu le développement global des actions de l'association dans l'agglomération Lyonnaise.

LES YEUX DE L'OUÏE

L'association a pour objet de favoriser l'engagement des pratiques artistiques dans un processus au long court, de produire, diffuser, éditer et promouvoir des œuvres sonores et visuelles et de développer des axes de recherches et des démarches d'apprentissage. Le Fonds de dotation a contribué au projet de réalisation d'une série télévisuelle sur l'accès au droit à destination des canaux internes des prisons d'Ile-de-France.

INFOMIE

L'Association vise à concourir à la protection, à la défense et à l'accès aux droits, et à l'insertion sociale et professionnelle des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers, dans le respect des droits de l'enfant et de l'intérêt supérieur de l'enfant. L'aide du Fonds de dotation vise à favoriser la protection et l'accès aux droits fondamentaux des mineurs isolés étrangers et jeunes majeurs placés en rétention administrative, en détention ou en CEF par un outillage technique des professionnels qui les accompagnent.

LA CRAVATE SOLIDAIRE

La Cravate Solidaire collecte en entreprises et auprès de particuliers des tenues professionnelles pour homme et femme. L'association distribue des costumes et tailleurs pour accompagner et favoriser l'accès à l'emploi des personnes. Des coaches et des recruteurs professionnels bénévoles leur font passer un entretien blanc.

LE COMEDE (COMITÉ POUR LA SANTÉ DES EXILÉS)

Le Fonds a soutenu le centre-ressources du COMEDE qui vient en soutien des avocats et professionnels de l'accompagnement pluridisciplinaire (socio-juridique) dotés d'une expertise médicale des exilés précaires.

LE GISTI (GROUPE D'INFORMATION ET DE SOUTIEN DES IMMIGRÉ.E.S)

Le GISTI a pour mission de réunir les informations sur la situation juridique, économique et sociale des étrangers et de les informer sur les conditions d'exercice et sur la protection de leurs droits. Le Fonds de dotation a soutenu une action visant à la réalisation d'une note pratique et à l'organisation d'une session de formation destinées aux SPIP et PAD en prison sur le droit des étrangers et le droit pénitentiaire.

LES MEMBRES DU JURY

DES TROPHÉES PRO BONO 2021



DOMINIQUE ATTIAS,
ancienne Vice-Bâtonnière du Barreau de Paris,
membre du Conseil d'Administration
du Fonds de dotation « Barreau de Paris Solidarité »



MARIANNE LAGRUE,
ancienne membre du Conseil de l'Ordre,
membre du Conseil d'Administration
du Fonds de dotation « Barreau de Paris Solidarité »



PHILIPPE RYFMAN,
avocat, Président du Comité de parrainage
du Fonds de dotation « Barreau de Paris Solidarité »



MANON BARNEL,
avocate, lauréate 2020 du *Prix « Henri Leclerc »*
de la catégorie Junior



CAROLE PAINBLANC,
avocate, co-lauréate 2020 du *Prix des Avocats*



GHISLAINE BOUILLET-CORDONNIER,
avocate, lauréate du *Prix Pro Bono Paris-Québec 2020*

MEMBRES DU JURY QUÉBÉCOIS



HONORABLE ÉLIZABETH CORTE,
ex juge en chef de la Cour du Québec



ME RICHARD LA CHARITÉ,
secrétaire de la Commission des services juridiques



ME PASCAL PARADIS,
directeur général d'Avocats sans Frontières

PRIX HENRI LECLERC



Lucie TRÉGUIER et Chloé CHIRCOP
Le Barreau des Arts
(voir page 14)

CANDIDATS

Laura Nombretp.12

Morgane Bocquetp.13

Lucie Tréguier et Chloé Chircop p.14

Clinique Juridique de l’EFBp.15

Clara Fenniri et Christophe Delaisement..... p.16

Collectif d’élèves-avocats UNI.ESp.17

LAURA NOMBRET

EQUAL LEGAL AID

DESCRIPTION DU PROJET: L'association a pour objectifs d'améliorer l'accès au droit et faciliter l'accès à l'assistance d'un avocat pour les exilés présents en Grèce du nord. Ce projet de solidarité européenne souhaite apporter aux exilés les informations nécessaires à leur émancipation, la prise de décisions éclairées et l'exercice effectif de leurs droits humains.

Son action se veut inclusive et de proximité en choisissant d'intervenir dans les espaces de vie informels, des centres communautaires et à proximité des camps de réfugiés pour toucher les plus vulnérables et isolés.

Enfin, les membres fondateurs de Equal Legal Aid sont particulièrement sensibles à la formation et l'implication de leurs futurs confrères et souhaitent investir au projet les élèves-avocats et étudiants en 3ème cycle en droit qui souhaiteraient se former sur le terrain.

OBJECTIF: Apporter une aide juridique aux exilés en Grèce du nord. Plus spécifiquement, le projet porté par Equal Legal Aid vise à compléter les activités et les services juridiques fournis par les organisations locales, en veillant à mettre en place un programme complémentaire.

RÉSULTATS: D'octobre 2020 à mars 2021, l'équipe juridique d'Equal Legal Aid a réalisé 182 consultations individuelles. Cela correspond à 115 dossiers actifs et 198 bénéficiaires. À ce jour, 80 dossiers sont toujours en cours de traitement. L'équipe juridique a aidé à la préparation de 64 entretiens de demande d'asile, représentant 55% des cas assistés. Il est intéressant de noter que 50% des dossiers traités par ELA ont été renvoyés vers elle par des organisations, associations et partenaires locaux.

Finalement, parmi toutes les personnes que l'équipe d'ELA a pu assister d'octobre 2020 à mars 2021, 79% ont obtenu un résultat favorable à leur demande.

www.equallegalaid.org



MORGANE BOCQUET

ASSOCIATION FOR THUY AND THU, ASSOCIATION À VOCATION HUMANITAIRE

DESCRIPTION DU PROJET: Les enfants vietnamiens issus de milieux défavorisés, orphelins de naissance ou handicapés sont la cible des actions de l'association :

- Financer les besoins en matière d'éducation : frais de scolarité, carnets de liaison, fournitures scolaires, uniformes, matériel informatique (cours en ligne depuis le début de la crise sanitaire);
- Financer les besoins en matière de santé : consultations médicales, frais dentaires, matériel médical et médicaments, donation masques jetables. À titre d'exemple, au début de l'année 2021, nous avons financé à hauteur de 1850€ l'achat de matériel permettant de faciliter le quotidien d'orphelins handicapés victimes de l'agent orange pendant la guerre du Vietnam (fauteuils roulants, matelas et coussins anti-escarres, attelles etc.).

OBJECTIF: Promouvoir l'accès à des droits fondamentaux tels que l'accès à l'éducation et à la santé à destination d'enfants au Vietnam.

RÉSULTATS: Depuis sa création en 2017 l'association n'a cessé de croître et intervient désormais dans plusieurs centres et orphelinat de Ho Chi Minh Ville. 3 nouveaux membres ont rejoint les 2 membres fondatrices de l'association qui compte également désormais 11 parrains d'enfants. Le champ d'action s'est étendu de l'éducation à celui de la santé.

www.forthuyandthu.org



LUCIE TRÉGUIER ET CHLOÉ CHIRCOP



LE BARREAU DES ARTS

DESCRIPTION DU PROJET: Le Barreau des Arts a pour objet de garantir aux auteurs et artistes-interprètes, ne bénéficiant que de faibles ressources un accès au droit lorsqu'ils font face à des problèmes juridiques précontentieux en lien avec leur pratique artistique.

Le concept du Barreau des Arts est unique en France. Par la coordination d'un réseau de 54 professionnels et de 84 étudiants bénévoles, engagés dans la défense du droit d'auteur, le Barreau des Arts permet à des artistes précaires de bénéficier de conseils juridiques gratuits par le biais d'un seul et unique interlocuteur : l'association.

La prise de contact par l'étudiant permet à la fois à l'artiste d'expliquer sa situation en détail après l'envoi de son formulaire de demande, et à l'étudiant de mettre en pratique ses connaissances acquises dans des universités de renom, lors de la rédaction de la synthèse. L'avocat, en pro bono, délivre alors ses conseils juridiques directement à l'artiste, lors d'un appel, rendant le processus humain.

OBJECTIF: Lutter contre l'accès trop limité au droit et notamment aux fondamentaux du droit d'auteur, pourtant créé à l'origine à leur bénéfice, des jeunes artistes, ou artistes émergents, quel que soit leur mode de création (artistes visuels, musiciens, réalisateurs, comédiens, etc).

RÉSULTATS: Après un an d'activité, le Barreau des Arts a pu venir en aide à 145 artistes, soit plus d'une dizaine de dossiers traités par mois, témoignant du réel besoin d'accompagnement des artistes précaires.

www.barreaudesarts.fr



CLINIQUE JURIDIQUE DE L'EFB

LE PÔLE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

DESCRIPTION DU PROJET: Ce nouveau pôle de la Clinique Juridique permet aux élèves-avocats de l'EFB d'assister aux entretiens menés par les juristes de l'association « SOS Racisme » répondant aux interrogations des justiciables sur des questions de discriminations.

OBJECTIF: Améliorer l'accès au droit des personnes victimes de discriminations, faire évoluer les mentalités et contribuer à former une nouvelle génération d'avocats au contentieux des discriminations.

RÉSULTATS: Depuis le lancement du projet, un partenariat a pu être signé avec l'association « SOS Racisme » et plusieurs élèves-avocats de l'EFB ont formé le pôle « lutte contre les discriminations ».

www.efb.fr/EC_clinique_juridique.php



CLARA FENNIRI ET CHRISTOPHE DELAISEMENT

AVO-MENTOR

DESCRIPTION DU PROJET: Avo'Mentor propose un mécanisme de mentorat qui met en relation sous forme de binômes, des confrères de moins de cinq ans d'exercice, les mentorés, avec des confrères de plus de sept ans d'expérience, les mentors.

Le mentor est un aîné de bon conseil auquel peut s'adresser le mentoré pour avoir un retour d'expérience sur la profession, ses convenances, sa déontologie ou encore ses pièges. Ni coach, ni formateur, le mentor offre à l'extérieur du cabinet l'occasion d'un apprentissage sans ressenti hiérarchique, ni enjeu.

OBJECTIF: Lutter contre l'isolement du jeune barreau et l'absence d'accompagnement des jeunes avocats au début de leur carrière.

RÉSULTATS: Depuis sa création en novembre 2020, 70 avocats participent déjà à ce programme, et renouent avec la philosophie de compagnonnage de notre profession.

www.avommentor.fr



COLLECTIF D'ÉLÈVES- AVOCATS UNI.ES

APPLICATION UNI.ES

DESCRIPTION DU PROJET: L'application UNI.ES prend la forme d'une application gratuite, intuitive et facile d'accès, destinée aux jeunes de 6 à 18 ans. Celle-ci a vocation à leur fournir des informations juridiques, et un accompagnement personnalisé pour répondre aux problématiques de harcèlement auxquelles ils font face.

Les jeunes peuvent ainsi accéder à de nombreuses fiches thématiques détaillant les différentes infractions susceptibles d'être constituées en cas de situation de harcèlement et les procédures qu'ils peuvent mettre en œuvre contre celles-ci. Ils accèdent aussi à une boîte à outil regroupant de nombreux conseils pratiques relatifs à la lutte contre le harcèlement, ainsi qu'à un outil innovant : le harcèlementomètre pour repérer rapidement et facilement la gravité de la situation à laquelle ils font face, et agir en conséquence.

L'application propose enfin une carte interactive, qui permet, après renseignement de son code postal, de visualiser toutes les structures spécialisées se trouvant autour de chez soi et un chat'UNI.ES pour interagir anonymement avec des professionnels spécialisés directement sur l'application.

OBJECTIF: Lutter contre le harcèlement scolaire qui constitue aujourd'hui un problème grandissant, notamment en raison du développement des réseaux sociaux et des nouvelles technologies, et l'apparition d'une nouvelle forme de harcèlement : le cyberharcèlement.

RÉSULTATS: L'équipe s'est constituée dans le cadre du Projet Lab porté par l'Ecole de formation professionnelle des barreaux de la Cour d'appel de Paris (EFB). Elle rassemble des élèves-avocats issus de différentes spécialisations (droit public, droit des affaires, droit pénal et droit des étrangers) et mobilisés dans la lutte contre le harcèlement scolaire. L'application a été pensée et développée après avoir réalisé une étude relative aux besoins des utilisateurs et aux difficultés auxquelles ils font face.

PRIX EN SOLO



Mathilde LETESSIER
Habitat & Humanisme
(voir page 21)

CANDIDATS

Anne-Laure Giraudeau p.20

Mathilde Letessierp.21

Nathalie Rigal p.22

Nicolas Coster p.23

Antoine Ricard..... p.24

Baptiste de Fresse de Monval..... p.25

Andra Matei p.26

Cathia Marion..... p.27

Solenne Brugère p.28

ANNE-LAURE GIRAUDEAU

LA MAISON EN A

DESCRIPTION DU PROJET: Réaliser des « tutoriels » expliquant la méthode de construction de la « Maison en A », une méthode innovante et autonome de construction d'une maison abordable et écologique inventée par Elizabeth Faure, en 2013, à l'âge de 65 ans.

Popularisé par un long-métrage réalisé par Morgane Launay (www.youtube.com/watch?v=bBf3Sniwfqw), cette technique de construction rassemble une communauté de plus de 16,000 membres unis par la volonté de construire leur propre maison et qui voient à travers ce projet l'espoir d'accéder à un habitat abordable.

OBJECTIF: Ce projet met en lumière des sujets essentiels et peu abordés tel que la place de la femme dans les métiers de construction, l'accès au logement pour tous ou encore la transition écologique. Il contribue à l'espoir de nombreux passionnés d'accéder à un habitat abordable et écologique.

Anne Laure, dans son rôle d'avocat conseil, a accompagné bénévolement Elisabeth, Morgane et le reste des membres de l'équipe à structurer le projet parce que sans structure, il est impossible de mener à bien une levée de fonds.

RÉSULTATS: L'objectif était de réunir au minimum 20 000 euros pour permettre la réalisation de ces tutos. L'objectif a été atteint puisque la campagne de crowdfunding qui s'est clôturée le 20 mai 2021 a atteint 29 000 euros.



MATHILDE LETESSIER



HABITAT & HUMANISME

DESCRIPTION DU PROJET: Habitat & Humanisme est une structure pionnière de la finance solidaire et de la location solidaire en France qui propose :

- Un parc de logements "diffus" à faible loyer pour les personnes à faibles ressources,
- Des pensions de famille pour des personnes en grande fragilité,
- Des résidences sociales pour des publics spécifiques : jeunes sans ressources, femmes avec enfants, etc.,
- Des centres d'accueil de réfugiés,
- Des établissements et résidences pour personnes âgées à faibles ressources.

OBJECTIF: Habitat & Humanisme s'est donné pour mission de permettre aux personnes à faibles ressources, précarisées en raison de leur situation sociale, de leur âge, de leur handicap ou de leur santé, d'accéder à un logement décent, adapté à leur situation et leurs ressources.

RÉSULTATS: Me Mathilde Letessier intervient comme gestionnaire de copropriété bénévole auprès d'Habitat & Humanisme. Elle a ainsi 33 appartements en gestion dans diverses copropriétés des Yvelines, du Val d'Oise et de l'Essonne et fait le lien avec les services centraux d'Habitat & Humanisme afin de garantir que ces valeurs de lutte contre l'exclusion et les inégalités soient respectées.

www.habitat-humanisme.org



NATHALIE RIGAL

L'ASSOCIATION AWARE (ARCHIEVES OF WOMEN ARTISTS RESEARCH & EXHIBITIONS)

DESCRIPTION DU PROJET: L'association AWARE s'adresse à travers son travail scientifique à un panel de tous les horizons, aux étudiants en école d'art, aux historiens d'art, aux artistes et aux galeristes. Grâce à ses expositions, ses rétrospectives et son centre de documentation en ligne et en physique, AWARE s'adresse aussi au grand public. L'association trouve également un large écho auprès des milieux militants et associatifs prônant l'égalité homme/ femme.

OBJECTIF: L'association AWARE (Archives of Women Artists Research & Exhibitions) travaille à rendre visible les artistes femmes du XIX^e et du XX^e siècle. AWARE résume cette ambition d'encyclopédie universelle des artistes femmes de la manière suivante :

«La grande ambition scientifique d'AWARE est de réécrire l'histoire de l'art de manière paritaire. Il est grand temps de replacer les artistes femmes au même plan que leurs homologues masculins et de faire connaître leurs œuvres»

RÉSULTATS: En mars 2021 le site compte plus de 720 notices biographiques d'artistes rédigées par des historien.ne.s d'art, plus de 140 articles, des parcours thématiques, des vidéos pour enfants, des podcasts, etc.

www.awarewomenartists.com



Archives
of Women Artists
Research
& Exhibitions

NICOLAS COSTER

CCI FRANCE CHINE / JEF SHANGHAI / UFE SHANGHAI ET SA RÉGION / SHANGHAI ACCUEIL / SOLIDARITÉ SHANGHAI

OBJECTIF: Nicolas Coster s'engage auprès de plusieurs structures et associations dans le but d'aider et d'accompagner, notamment par le biais de permanences gratuites, les français et francophones de Shanghai, qu'ils soient des individuels, des entrepreneurs ou des entreprises, sur des problématiques différentes : droit de la famille, droit du travail, droit des affaires, etc.

LES STRUCTURES ACCOMPAGNÉES :

- CCI France Chine : la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Chine est une association faisant partie d'un réseau mondial de chambres. Sa mission est de représenter et développer les intérêts des sociétés françaises et membres individuels en Chine.
- JEF Shanghai : les Jeunes Entrepreneurs francophones de Shanghai est une association créée par et pour les jeunes actifs de Shanghai. Son objectif est de développer le réseau des francophones et d'épauler les porteurs de projets, qu'ils soient sociaux, business, humanitaires, culturels, etc.
- UFE Shanghai et sa région : l'Union des Français de l'Étranger est une association apolitique, reconnue d'utilité publique, dont la mission est la défense et la solidarité envers les Français vivant à Shanghai et sa région. En particulier, l'UFE accueille et aide les nouveaux arrivants à s'intégrer dans le tissu social local, en organisant des rencontres sur des sujets divers, notamment juridiques, afin d'accroître le partage d'informations.
- Shanghai Accueil : membre de la FIAFE, Fédération Internationale des Accueils des Français de l'Étranger, sa mission première est de faciliter l'intégration des familles françaises et francophones à Shanghai, grâce à un écosystème de bénévoles mobilisés.
- Solidarité Shanghai accompagne les Français de Shanghai et sa région pour faire face à toute difficulté qu'ils pourraient rencontrer, en s'appuyant sur un large réseau de professionnels (avocats, professionnels de santé, etc.).

RÉSULTATS: Par ces permanences, ces parrainages et l'animation d'ateliers ou de petit-déjeuners, ces structures dynamisent et accompagnent dans une démarche d'entraide et de solidarité la communauté française et francophone de Shanghai.

ANTOINE RICARD

CENTRE PRIMO LEVI

DESCRIPTION DU PROJET : Le Centre Primo Levi est une association de référence dans le soin et le soutien aux personnes exilées qui ont été victimes de la torture et de la violence politique dans leur pays d'origine. Son objet est d'apporter une réponse globale, par des prises en charge pluridisciplinaire, aux effets dévastateurs de la torture et de la violence politique aux personnes exilées sur le territoire français qui en ont été victimes.

OBJECTIF : En qualité de Président du Centre Primo Levi depuis 2014, Me Antoine Ricard s'est investi pour le développement et le rayonnement de l'association. Il a en particulier participé à l'élaboration d'un plan stratégique à trois ans qui vise à consolider son fonctionnement interne et à explorer des pistes de développement pour renforcer son impact en France et au-delà. Ce plan repose notamment sur le renforcement de son centre de soins, le développement de ses actions de formation et transmission à destination des professionnels engagés auprès des personnes exilées et l'acquisition de nouveaux locaux répondant pleinement à ses ambitions de développement.

RÉSULTATS : Aujourd'hui, le Centre Primo Levi accueille, soigne et accompagne chaque année plus de 400 hommes, femmes et enfants qui souffrent des séquelles physiques et psychiques des violences subies dans leurs pays d'origine et qui sont confrontés à des conditions d'accueil dégradées, ainsi qu'à des difficultés grandissantes pour faire valoir leurs droits, notamment l'asile.

www.primolevi.org

CENTRE
PRIMO LEVI
VIVRE APRÈS
LA TORTURE

BAPTISTE DE FRESSE DE MONVAL

COLLECTIF « BOUGEONS NOS PREFS POUR L'ACCÈS AUX DROITS »

DESCRIPTION DU PROJET : Afin de déposer un dossier de régularisation, il est obligatoire de prendre un rendez-vous à la préfecture. Depuis plusieurs mois la prise de rendez-vous a été « dématérialisée » se faisant exclusivement en ligne. Toutefois, aucun rendez-vous n'est disponible empêchant les requérants de présenter leur dossier de régularisation.

Baptiste De Fresse De Monval est l'avocat de référence du collectif. Il a élaboré la stratégie juridique de la mobilisation dans le 92, rédigé les requêtes modèles de ce contentieux de masse et soutenu ces requêtes devant le tribunal administratif.

OBJECTIF : Le Collectif « Bougeons nos prefs pour l'accès aux droits » a pour objectif de faire évoluer les pratiques de la préfecture excluant une partie du public concerné du fait de la dématérialisation de la prise de rendez-vous en ligne pour la régularisation.

RÉSULTATS : Outre une action de communication, plus d'une cinquantaine de requêtes ont été présentées devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise en référé mesures utiles afin de voir la préfecture enjoindre de délivrer un rendez-vous. Dans plus de 98 % des cas, le requérant a obtenu un rendez-vous du fait de cette action.

La préfecture a également été condamnée dans de très nombreuses espèces à payer au requérant une somme allant de 800 à 1 000 euros au titre des frais de justice de telle sorte qu'un changement des pratiques peut être espéré.

ANDRA MATEI



AVANT-GARDE LAWYERS (AGL)

DESCRIPTION DU PROJET : L'association s'appuie sur un réseau mondial d'avocats et d'experts (juristes, artistes, spécialistes divers) qu'elle mobilise et coordonne pour défendre gratuitement des artistes et créateurs démunis, voire menacés, de tous pays.

Lorsque les systèmes judiciaires nationaux ne parviennent pas à protéger les droits des artistes, AGL utilise des instruments juridiques internationaux pour poursuivre les violations des droits humains au-delà des frontières nationales afin de tenir les gouvernements responsables de leur incapacité à protéger les artistes.

L'association utilise une méthode innovante basée sur la synergie des compétences et constitue autour de chaque artiste une équipe pluridisciplinaire regroupant les professionnels adéquats. Elle travaille aussi à faire évoluer le droit des artistes et des créateurs.

OBJECTIF : Protéger les droits des artistes à créer, afficher et distribuer leur art sans censure ni harcèlement.

RÉSULTATS : Sur une période de 2 ans et demi (mai 2018 – décembre 2020), AGL a apporté un soutien juridique à 16 artistes victimes de harcèlement, d'emprisonnement ou de censure en raison de leur art. Les artistes viennent d'horizons divers, chanteurs, poètes, peintres, artistes de rue, et sont originaires de pays comme l'Égypte, l'Iran, la Corée du Sud, l'Albanie, la Turquie, la France et le Cameroun.

www.avantgardelawyers.org/fr/hp_roboto-francais/



CATHIA MARION

PERMANENCES GRATUITES D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE L'ASSOCIATION « NOUVELLES VOIES »

DESCRIPTION DU PROJET : Nouvelles Voies est née en 2001 de la volonté d'un entrepreneur mécène d'apporter une réponse unique et innovante à l'exclusion sociale. Très vite, elle a développé une activité d'accompagnement administratif et juridique des personnes en situation de fragilité, en s'appuyant sur un réseau d'avocats bénévoles qui s'est étendu au fil des ans, couvrant plusieurs Barreaux d'Ile-de-France et les spécialités juridiques telles que le Droit du Logement, le Droit de la Famille, le Droit du Travail, le Droit de la Consommation et du surendettement, le Droit des Etrangers, le Droit de la Santé, le Droit administratif.

Nouvelles Voies couvre 3 activités : l'accompagnement individuel dans les démarches administratives et juridiques, des ateliers de prévention et d'information collective sur les droits fondamentaux, et un service de Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs.

OBJECTIF : La dématérialisation des démarches administratives, la réduction du nombre de guichets humains, et l'évolution des lois, accentuent chaque jour un peu plus la demande des usagers en matière d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement. Nouvelles Voies répond donc aux besoins de bénéficiaires souffrant d'isolement social, de précarité, de fragilités et de vulnérabilités socio-économiques, mais aussi de toute personne aux prises avec des difficultés ponctuelles d'ordre administratif et juridique.

RÉSULTATS : En 2020, 1614 permanences ont été mises en place au sein de structures de proximité, sises dans 4 départements d'Ile de France, 7018 rendez-vous individuels se sont tenus et 3655 personnes ont été reçues. Cette même année, le temps de permanence s'est élevé à 4035 heures en permanences et 5614 heures de suivi des bénéficiaires.

www.nouvellesvoies.com



NOUVELLES VOIES

SOLENE BRUGÈRE

DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES VULNÉRABLES

OBJECTIF : Respecter et favoriser l'accès aux droits des personnes vulnérables en raison de leur âge, d'une maladie ou d'un handicap, visible ou non-visible.

LES ASSOCIATIONS SOUTENUES :

- L'Associations Francophone de Femmes Autistes (AFFA) a pour but de sensibiliser à toutes les formes de violences notamment sexuelles commises à l'encontre des femmes autistes et plus généralement des enfants et adultes en situation de handicap. 88 % des filles et femmes autistes ont été victimes d'agressions sexuelles au moins une fois dans leur vie, dont 51 % ont été victimes de viols, 47 % avant l'âge de 14 ans et 31 % avant l'âge de 9 ans. Les enfants en situation de handicap sont 7 fois plus exposés aux violences sexuelles que les enfants « valides ».
- L'association « Les Papillons » a pour but de sensibiliser à l'enjeu du harcèlement scolaire qui touche chaque année 700 000 enfants. L'association visa à protéger les enfants contre toutes les formes de violences et les aide à libérer la parole grâce à l'installation de boîtes aux lettres dans les écoles et les associations sportives. Une task force juridique est en cours de création afin que les enfants puissent être accompagnés par des avocats et avocates experts de ces problématiques.
- L'association « Médias Handicaps » a pour but de changer le regard sur le handicap et donner de la visibilité dans les médias aux personnes les plus lourdement touchées, en raison d'une maladie de naissance ou survenue au cours de la vie ou d'un accident.

RÉSULTATS : Par son engagement auprès de ces associations, Solenne Brugère contribue à faire connaître leurs combats et à formaliser publiquement et auprès des pouvoirs publics constat et recommandations d'un point de vue juridique. Elle assiste également, en formant des équipes d'avocats engagés, des dossiers individuels pour les personnes accompagnées par ces associations.

www.femmesautistesfrancophones.com

www.associationlespapillons.org

www.facebook.com/M%C3%A9dias-Handicaps-348249351943003/

www.espace-ethique.org/sites/default/files/28.11.2019-rapport-gzil-brugere.pdf

TROPHÉES PRO BONO 2021

10^e ÉDITION

PRIX EN ÉQUIPE



AADJAM
Association d'Accès
aux Droits des Jeunes
et d'Accompagnement
vers la Majorité
(voir page 41)

CANDIDATS

Collectif d’avocats de la clinique HEAD p.32

Cabinet McDermott Will & Emery p.33

Collectif « Avocats Stop Féminicide » p.34

Cabinet Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom..... p.35

Cabinet Axess Avocats p.36

Collectif d’Avocats «Agir Handicap» p.37

Collectif d’avocats de « Défense sans frontières –
Avocats solidaires » (DSF-AS) p.38

Cabinet Allen & Overy p.39

Cabinet Asterias Avocatsp.40

Collectif de l’association d’Accès aux Droits
des Jeunes et d’Accompagnement
vers la Majorité (AADJAM) p.41

Collectif d’avocat avec l’association
« Droit comme un H » p.42

Cabinet Zimeray & Finelle Avocats p.43

Cabinet Taylor Wessing p.44

Cabinet Stephenson Harwood p.45

Cabinet Vigo p.46

Cabinet Latham and Watkins..... p.47

Cabinet Moulle-Berteaux p.48

Cabinet Hughes Hubbard & Reed p.49

Cabinet Orrick p.50

COLLECTIF D'AVOCATS DE LA CLINIQUE HEAD



CLINIQUE DU DROIT HEAD

DESCRIPTION DU PROJET : Le programme « Clinique du droit » constitue un projet social et solidaire dans le cursus de l'étudiant au sein de l'Ecole HEAD (l'Ecole des Hautes Etudes Appliquées du Droit). Elle a pour activité de proposer aux jeunes entrepreneurs, chefs d'entreprises et start-ups, un accompagnement dans leurs préoccupations juridiques quotidiennes, assuré par des étudiants en droit eux-mêmes supervisés par les avocats du collectif.

OBJECTIF : Démocratiser l'accès au droit des affaires pour les jeunes entrepreneurs et les start-ups qui n'ont ni l'habitude ni les ressources financières nécessaires pour solliciter les conseils de professionnels du droit et sensibiliser les étudiants en droit de manière très pratique aux enjeux juridiques de projets concrets.

RÉSULTATS : La Clinique du droit a noué, dès sa création en 2015, de nombreux partenariats avec des acteurs majeurs du développement de projets et start-ups à vocation solidaire et sociale, à savoir Time2Start, Enactus, la Ruche, Yump France, le pôle entrepreneuriat et innovation de Polytechnique ou encore, plus récemment, la Station F. Les avocats référents consacrent en moyenne 60 heures par an à l'enseignement clinique et se rencontrent régulièrement afin d'améliorer le fonctionnement de la Clinique du droit et, de manière générale, réfléchir aux différents moyens de diffuser le droit auprès des entrepreneurs.

www.cliniquedroitdesaffaires.fr



McDERMOTT WILL & EMERY

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

DESCRIPTION DU PROJET : Le cabinet Mc Dermott Will et Emery accompagne Médecins Sans Frontières depuis plusieurs années. MSF est une association médicale humanitaire internationale créée en 1971 à Paris par des médecins et des journalistes.

Depuis près de cinquante ans, MSF apporte une assistance médicale à des populations dont la vie ou la santé sont menacés, en France ou à l'étranger, principalement en cas de conflit armé, mais aussi d'épidémies, de pandémies, de catastrophes naturelles ou encore d'exclusion des soins.

OBJECTIF : La médecine en contexte précaire est au cœur de l'activité de Médecins Sans Frontières (MSF), qui peut mettre en œuvre un large éventail de soins : consultations, hospitalisations, interventions chirurgicales, soins psychologiques. MSF peut aussi apporter des secours matériels et sanitaires pour améliorer les conditions de vie de personnes affectées par une crise.

En 2020, les équipes Sciences de la vie, droit public, réglementaire, droit du travail, protection des données, et contentieuse du bureau de parisien McDermott Will & Emery ont assisté MSF dans le cadre de l'exportation d'équipements médicaux et de médicaments hors de l'Union européenne à des fins humanitaires dans le contexte des restrictions mises en place en France liées à la pandémie de Covid-19.

Aussi, plus généralement depuis 2014, le cabinet Mc Dermott Will & Emery conseille MSF dans ses différents partenariats, notamment dans ses initiatives de recherche contre le virus Ebola.

RÉSULTATS : En 2021, ces mêmes équipes ont assisté MSF dans le cadre de ses activités de vaccination contre la Covid-19, à des fins humanitaires mais également à destination de son personnel, en France et dans le monde.

www.msf.fr



AVOCATS STOP FÉMINICIDE

COLLECTIF AVOCATS STOP FÉMINICIDE

DESCRIPTION DU PROJET: Avocat Stop Féminicide est un collectif d'avocats en France créé pour conseiller, représenter, et sauver les femmes, ou les familles, victimes de violences conjugales. Il coordonne un véritable accompagnement du début à la fin : des appels d'urgence ou de l'orientation parfois faite par les associations, au jugement protégeant les femmes victimes de violences.

Le Collectif met en relation des centaines de femmes victimes de violences conjugales avec un avocat spécialisé en droit pénal ou en droit de la famille sur tout le territoire français, selon le lieu de commission des faits.

OBJECTIF: Venir en aide à toutes les femmes victimes, ou familles de défunt(e)s, de violences conjugales.

RÉSULTATS: Depuis sa création, des centaines de femmes ont été sauvées, parfois avec leurs enfants, des violences de leurs conjoints (ordonnances d'éloignement, plaintes, constitutions de partie civile).

www.avocat-stop-feminicide.org

[avocat-stop-feminicide](http://www.avocat-stop-feminicide.org)

SKADDEN, ARPS, SLATE, MEAGHER & FLOM

LE PROJET IMPACT SUR L'IMMIGRATION (THE IMMIGRATION IMPACT PROJECT [IIP])

DESCRIPTION DU PROJET: En 2017, Skadden a lancé le projet Immigration Impact Project (IIP), une initiative à titre gracieux ayant pour objectif de renforcer l'efficacité des prestations de services juridiques proposés aux immigrants à faibles revenus. Une plateforme a été spécifiquement conçue pour pouvoir bénéficier de l'expérience des avocats et permettre une évaluation rapide des ressources disponibles pour se charger ou superviser une affaire.

Le travail à titre gracieux fourni par l'IIP implique souvent des avocats et des membres du personnel du cabinet représentant des survivants de traumatismes, ce qui les expose inévitablement aux récits de la douleur et de la souffrance des personnes, ainsi qu'à des histoires de lutte pour la survie. En novembre 2020, l'IIP a ainsi lancé une initiative en collaboration avec le département Skadden Well-Being visant à garantir que le personnel dispose des outils et ressources nécessaires pour prendre soin d'eux et favoriser leur bien-être.

Les avocats de Skadden à Paris ont travaillé sur une variété de sujets en matière d'immigration, y compris en partenariat avec diverses organisations en France et aux États-Unis. Skadden a notamment trois partenariats importants en France avec l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme, France Terre d'Asile et enfin avec United World Colleges France.

OBJECTIF: Le projet se charge principalement des affaires représentant les personnes les plus démunies, y compris les mineurs non accompagnés, les réfugiés et les demandeurs d'asile, les personnes impliquées dans des procédures d'expulsion, des procédures de libération sous caution, des demandes de naturalisation, des demandes de permis de séjour et de travail et des procédures spéciales d'immigration aux États-Unis.

RÉSULTATS: Le modèle pro bono créé par l'IIP a connu un tel succès que le cabinet est actuellement en train de lancer d'autres projets à titre gracieux en suivant ce modèle de groupe de travail virtuel.

Depuis son lancement en novembre 2017, le cabinet Skadden a considérablement augmenté le nombre de dossiers en matière d'immigration sur lesquels il intervient.

www.aadh.fr

www.france-terre-asile.org

www.fr.uwc.org

www.skadden.com/about/pro-bono/impact-projects

Skadden

AXESS AVOCATS

ASSOCIATION « ETHIQUE & SPORT »

DESCRIPTION DU PROJET: L'association est composée de sportifs, psychologues et avocats qui travaillent ensemble dans l'objectif d'éliminer « les défaillants éthiques » dans le milieu sportif. Le cabinet AXESS AVOCATS intervient gratuitement pour les victimes de violences de toutes natures dans le domaine du sport auprès de l'Association Ethique & Sport.

OBJECTIF: Mettre fin à certaines pratiques graves de harcèlement et de maltraitance dans le milieu sportif ; instaurer plus de transparence dans le milieu sportif ; promouvoir l'éthique sportive ; favoriser le développement de la mixité ainsi que la prévention et la lutte contre le dopage.

RÉSULTATS: Depuis 3 ans, le cabinet a accompagné bénévolement plus de cinquante victimes de violences dans le milieu sportif, du dépôt de la plainte à la fin du dossier.

www.ethiqueetsport.com/association/



 Axess Avocats

COLLECTIF D'AVOCATS «AGIR HANDICAP»

ASSOCIATION DROIT PLURIEL

DESCRIPTION DU PROJET: Droit Pluriel est une association reconnue d'intérêt général qui travaille à rendre la justice accessible à tous. La permanence juridique proposée par l'association permet à toute personne en situation de handicap de poser une question par mail, message vocal ou vidéo en langue des signes. Une réponse lui est apportée, directement ou par l'intermédiaire de l'association, par les avocats du collectif « Agir Handicap » engagés bénévolement dans ce service solidaire.

OBJECTIF: Permettre à toute personne en situation de handicap ou à une personne aidante de bénéficier d'une consultation juridique sur ses droits et la meilleure manière de les faire valoir.

RÉSULTATS: Cette permanence est le seul service d'information juridique 100% accessible permettant au public en situation de handicap de connaître ses droits. Depuis sa création le 20 avril 2020, et grâce à l'engagement des avocats du collectif de dispenser bénévolement une fois par semaine, une consultation juridique, ce sont plus de 2000 réponses qui ont été apportées, par téléphone, par mail ou en langue des signes. Le taux de satisfaction établi est de 99,10%.

www.droitpluriel.fr/agir/



FORMATION DE SENSIBILISATION AUX DROITS DES FEMMES ET DES ENFANTS AU MAROC

DESCRIPTION DU PROJET: L'équipe d'avocats bénévoles de Défense sans Frontière - Avocats Solidaires intervient en partenariat avec le réseau REPAF (Réseau Provincial des Associations Féminines) à Ouarzazate en 2018 et prépare une autre intervention à Rabat en octobre 2021. La mission vise à former le personnel des associations de soutien aux femmes et aux enfants, les assistantes sociales et les femmes africaines immigrées qui vivent à Rabat et dans la région afin de leur donner des compétences en droit de la famille, droit du travail et droit pénal leur permettant de dispenser des conseils éclairés et une sensibilisation aux droits des femmes et des enfants.

OBJECTIF: Lutter contre les violations des droits des femmes et des enfants au Maroc tels que des mariages arrangés concernant les mineur(e)s, des viols mais également des violences physiques et morales faites aux femmes et aux mineur(e)s.

RÉSULTATS: Chaque mission de sensibilisation atteint environ 70 personnes, essentiellement parmi des femmes intervenantes sociales ou membres d'associations qui sont ainsi mieux armées pour sensibiliser à leur tour efficacement les femmes et les jeunes filles qu'elles accompagnent.

www.defensesansfrontiere.org



CAFÉ JOYEUX

DESCRIPTION DU PROJET: Le Projet «Café Joyeux» est un concept novateur de «coffee-shop» qui forme et emploie des personnes en situation de handicap mental ou présentant des troubles cognitifs. Au sein d'une organisation adaptée et bienveillante, les serveurs et cuisiniers sont encadrés par des professionnels de la cuisine et du service.

OBJECTIF: Replacer le handicap au cœur de la ville, en offrant du travail à des personnes souvent invisibles. En France, seules 0,5% des personnes atteintes de handicap mental travaillent en milieu ordinaire.

RÉSULTATS: Il y a aujourd'hui 5 Cafés Joyeux en France, à Paris, Bordeaux et Rennes, et 51 équipiers en situation de handicap mental ou cognitif. Dans le cadre du développement de ce Café novateur, Laëtitia Bénard, Andrea Dufaure et Laetitia Nicolazzi représentent, en pro bono, Emeraude solidaire et Grain de Moutarde à l'origine du concept, dans le cadre de procédures initiées devant le Tribunal Judiciaire de Paris.

www.cafejoyeux.com/fr/

ALLEN & OVERY

ASTERIAS AVOCATS

ASSOCIATION DU GRAND VOILIER ECOLE (GVE)

DESCRIPTION DU PROJET: L'association du Grand Voilier Ecole présidée par l'Amiral Forisser, ancien Chef d'Etat Major de la Marine, a pour ambition la construction ou l'affrètement d'un grand voilier destiné à servir de navire-école et de structure d'accueil en France à des jeunes dans le cadre de voyages maritimes éducatifs.

Conçu comme un outil pédagogique d'excellence, ce voilier a pour objectif d'être ouvert à tous ceux et celles qui souhaiteront développer un projet personnel en venant acquérir une expérience d'intégration à un équipage à la mer. Les jeunes qui navigueront à son bord seront des jeunes à qui l'association souhaite offrir une occasion unique d'acquérir les bases de la vie collective dans un environnement rigoureux et exigeant.

OBJECTIF: Le voilier, outil pédagogique souhaite répondre aux problèmes identifiés dans la jeunesse française de tous les milieux, valide ou handicapée, en particulier dans les domaines de la Formation, de l'Emploi et de la Réinsertion.

RÉSULTATS: Le GIE Asterias Avocats a signé en 2017 une convention avec l'association GVE dans le but de lui apporter un soutien juridique bénévole dans la concrétisation du projet.

Depuis 2017, GIE Asterias Avocats a établi pour l'association l'analyse des différentes possibilités d'exercice de son activité.

Grâce à ces outils contractuels, l'association GVE peut désormais commencer à exercer ses activités envers les jeunes dans un environnement juridique sécurisé.

www.asso-gve.fr/-Grand-Voilier-Ecole-.html



AADJAM



AADJAM - ASSOCIATION D'ACCÈS AUX DROITS DES JEUNES ET D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA MAJORITÉ

DESCRIPTION DU PROJET: L'AADJAM propose aux jeunes en cours de placement ou après leur placement à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) :

- Un accueil inconditionnel pour un accompagnement administratif et juridique individuel dans les demandes d'accès ou de maintien des droits sociaux ;
- Des rencontres avec un travailleur social, un psychologue, un juriste et/ou un avocat et un accompagnement dans l'ensemble de leurs démarches et recours ;
- Des ateliers (« les mercredis du droit ») pour échanger autour de problématiques identifiées par les jeunes, afin de les rendre « sujets de droit » ; ainsi que des formations et des outils pédagogiques spécifiques.

OBJECTIF: Répondre aux besoins des jeunes âgés de 17 à 21 ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou sortis des dispositifs de l'ASE d'Ile-de-France, qui cumulent souvent plusieurs facteurs de fragilité, notamment des situations d'isolement, de maltraitements familiales, institutionnelles ou extérieures, et une grande précarité sociale et économiques.

RÉSULTATS: Depuis 2019, 110 demandes d'informations ont été traitées par l'association, 65 jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement individualisé rapproché. Les avocats du collectif ont notamment agi par l'introduction des recours gracieux et contentieux, en référé et au fond, notamment en cas de refus de contrat jeune majeur, de scolarisation, de prise en charge ASE, de rendez-vous en Préfecture, etc.

www.aadjam.org



DROIT COMME UN H

DROIT COMME UN H !

DESCRIPTION DU PROJET : Droit comme un H ! structure ses actions autour de 3 axes :

1. La détection des jeunes talents à l'Université et/ou dans les écoles d'avocats et la proposition de stages, d'expériences professionnalisantes, de mentoring et d'un réseau ;
2. La sensibilisation, la préparation, l'accompagnement, la visibilité des Universités, écoles d'avocats, cabinets ou des entreprises qui souhaitent s'engager dans une démarche de diversité et d'inclusion ;
3. Les actions de visibilité et de lobbying pour mieux faire connaître le handicap et son potentiel pour le management et la performance des cabinets ou des directions juridiques.

OBJECTIF : Faciliter aux jeunes talents en situation de handicap l'accès aux professions du droit notamment d'avocat d'affaires ou de juriste d'entreprise.

RÉSULTATS : Depuis le début des activités ce sont chaque année une quinzaine de talents détectés et suivis à l'Université, des élèves avocats accompagnés (7) et des anciens qui sont dans la profession (2) en entreprise (2) ou entrepreneur (1).

www.droit-comme-un-h.com



ZIMERAY & FINELLE AVOCATS

SAISINE DU PÔLE CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS POUR LE DÉPÔT D'UNE PLAINTÉ POUR CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ, TORTURE ET DISPARITIONS FORCÉES VISANT L'ANCIEN PREMIER MINISTRE IRAKIEN ADEL ABDEL-MAHDI

DESCRIPTION DU PROJET : Représentant plusieurs familles de victimes, le cabinet Zimeray & Finelle Avocats a saisi en avril 2021 le Pôle crimes contre l'humanité du Tribunal judiciaire de Paris d'une plainte simple visant les actes commis par les forces de sécurité irakiennes, placées sous l'autorité du Premier Ministre, Commandant en chef des armées au cours de manifestations qui se sont déroulées en Irak entre les mois d'octobre 2019 et d'avril 2020.

OBJECTIF : Le processus judiciaire vise à déterminer les responsabilités des dirigeants irakiens dans ces violences qui, à peine quelques mois plus tard, sont tombées dans l'oubli. En particulier, la mise en cause de M. Adel Abdel- Mahdi, alors chef du gouvernement, s'impose, au regard tant de ses actes que de ceux commis par ses subordonnés. Le processus judiciaire permettrait également de reconnaître le statut de victimes des plaignants. Et aurait vocation à adresser un message clair aux autorités irakiennes, à savoir, le nécessaire respect des traités internationaux garantissant les droits fondamentaux et le refus de l'impunité pour tout crime commis, quel que soit son auteur.

RÉSULTATS : Ce dépôt de plainte a d'ores et déjà permis l'ouverture d'une enquête préliminaire par le parquet antiterroriste de Paris. L'annonce du dépôt de plainte a par ailleurs connu un impact significatif en Irak puisque les autorités irakiennes ont annoncé de nouvelles poursuites à l'encontre des responsables.



TAYLOR WESSING

EN AVANT TOUTES

DESCRIPTION DU PROJET: Taylor Wessing a été mis en relation avec l'association « En Avant Toutes » dans le cadre de son partenariat avec la Fondation des Femmes.

L'association « En Avant Toutes » destinée aux femmes victimes de violences c'est aussi la création du site internet « Commentonsaime.fr » premier site sur les violences au sein du couple, pensé par des jeunes femmes et pour des jeunes. L'association agit principalement auprès des jeunes en œuvrant pour les sensibiliser et enfin changer les comportements sexistes. Elle accompagne aussi des jeunes femmes et personnes LGBTQIA+.

Les principales actions de l'association « En Avant Toutes » concernent, la mise en place d'un Tchat national, gratuit, anonyme, sécurisé et bienveillant, qui permet d'être mise en relation avec des professionnelles qui écoutent, conseillent et redirigent vers des structures souhaitées. Les appels aux dons et campagnes, la recherche pour comprendre, qui amène l'association à intervenir dans le cadre de multiples espaces de réflexion et de savoirs au niveau national, européen et international. La prévention pour transformer, l'association intervient dans différentes structures sur les questions de relations de genre, d'égalité, de violences et cyberviolences. L'association organise également des soirées dansantes les « dancéokés » pour s'amuser.

OBJECTIF: Taylor Wessing souhaite accompagner En Avant Toutes dans ses missions en lui apportant des moyens juridiques nécessaires à la bonne exécution de son activité. L'accompagnement que propose le cabinet concerne le droit des associations, le droit des sociétés et le droit fiscal.

RÉSULTATS: Entre 2016 et 2020 le Tchat a donné lieu à plus de 3500 conversations avec des personnes victimes de violences et témoins.

Taylor Wessing conseille En Avant Toutes dans l'analyse et la pérennisation de sa structure hybride, qui combine une association et une société par actions simplifiée.

www.enavanttoutes.fr

www.commentonsaime.fr

TaylorWessing



STEPHENSON HARWOOD

PLASTIC ODYSSEY

DESCRIPTION DU PROJET: Stephenson Harwood a choisi de concentrer ses efforts pro bono sur un projet concret, aligné sur ses valeurs et son identité, afin de mobiliser l'ensemble de ses avocats sur une belle cause et ainsi offrir à Plastic Odyssey un soutien différenciant.

Plastic Odyssey lutte contre la pollution plastique de l'Océan, et lance cette année une expédition en bateau de 3 ans sur 3 continents pour lutter contre ce fléau dans les zones les plus touchées.

OBJECTIF: Plastic Odyssey a la volonté de promouvoir et favoriser l'émergence de solutions entrepreneuriales et locales autour du recyclage des déchets plastiques.

Le cabinet Stephenson Harwood accompagne Plastic Odyssey en lui fournissant des conseils juridiques au quotidien sur les différentes questions soulevées par le projet et notamment en matière de structuration juridique globale de projet, de rédaction et de négociation de plusieurs contrats clés, ou encore, dans l'accompagnement de certaines formalités relatives à l'acquisition de leur navire et dans le suivi des relations avec l'armateur vendeur dudit navire...

RÉSULTATS: Le cabinet Stephenson Harwood offre à Plastic Odyssey un accompagnement juridique à 360 degrés couvrant toutes les facettes du projet. Concrètement, cet engagement représente près de 300 heures de temps d'avocat sur les deux dernières années.

www.plasticodyssey.org

STEPHENSON
HARWOOD



NOTRE AFFAIRE À TOUS « AFFAIRE DU SIÈCLE »

DESCRIPTION DU PROJET : Le cabinet VIGO intervient depuis plusieurs années pour le compte d'associations à but non lucratif ou d'ONG, telles que l'association NOTRE AFFAIRE À TOUS (NAAT).

Depuis 2018, le cabinet VIGO a assisté l'association NAAT dans le cadre de son action en faveur de la justice climatique. Dans le cadre de ce recours, quatre organisations (NAAT, Greenpeace France, Oxfam, Fondation Nicolas Hulot) ont assigné l'Etat français en justice devant le Tribunal administratif de Paris, afin que soient reconnus les manquements de celui-ci en matière de lutte contre le changement climatique.

OBJECTIF : L'objectif principal du cabinet VIGO dans ce dossier « Notre affaire à tous "Affaire du Siècle" », doit permettre in fine, à la justice environnementale de devenir un outil majeur et efficace des combats environnementaux de demain afin de répondre au mieux à l'urgence climatique à laquelle nous sommes désormais confrontés.

RÉSULTATS : Ce travail de longue haleine a été récompensé par une première victoire le 3 février 2021, une décision historique, rendue par le tribunal administratif de Paris qui reconnaît l'existence d'un préjudice écologique lié au changement climatique et juge que le non-respect par l'Etat français des objectifs qu'il s'était fixé en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. A la suite de cette décision, l'instruction a été rouverte afin que les parties puissent présenter leurs demandes d'injonctions. Cette action se poursuit donc encore actuellement par les équipes du cabinet VIGO.

www.notreaffecteurs.org



IPSO SANTÉ, RÈGLES ÉLÉMENTAIRES, SIEL BLEU, THE WELLBEING PROJECT

DESCRIPTION DU PROJET : Le cabinet Latham & Watkins est très engagé au niveau de la santé physique et mentale, il accorde un soin particulier au bien être de ses salariés et avocats en mettant à disposition de nombreuses activités (méditation, sophrologie, cours de sport) et également via le programme Pro Bono du cabinet par lequel les équipes mettent à profit leur mécénat de compétence auprès de diverses organisations œuvrant pour cette cause et notamment :

- **Ipsos Sante** qui réinvente la médecine de proximité à travers un réseau de cabinets médicaux, nouvelle génération dont l'objectif principal est d'assurer des soins de qualité accessibles à tous ;
- **Règles élémentaires** qui lutte contre la précarité menstruelle en organisant et en supervisant des collectes de produits d'hygiène intime, qui sont mis à disposition gratuitement pour des femmes dans le besoin ;
- **Siel Bleu** qui œuvre pour que la santé et le bien-être physique, mental et social deviennent un droit et non pas un luxe ;
- **Wellbeing Project** qui œuvre pour engager les acteurs du changement social dans un travail intérieur et pour instaurer une culture du bien-être au sein des organisations sociales, afin qu'elles deviennent plus durables et innovantes.

OBJECTIF : Latham & Watkins accompagne ces organisations à chacune des étapes de leur projet, aussi bien dans leur phase de lancement que de développement.

Les avocats du cabinet L&W conseillent sur un large éventail de sujets juridiques allant de la création des entités adéquates, à la rédaction de documents juridiques ou encore à la mise en place de partenariats.

RÉSULTATS : Latham & Watkins aide ces organisations à mettre en œuvre leur projet dans un cadre juridique sécurisé, et participe par ce biais une cause qui lui tient à cœur : la santé physique et mentale.

www.ipsosante.fr

www.regleselementaires.com

www.sielbleu.org

www.wellbeing-project.org



LATHAM & WATKINS LLP

MOULLE-BERTEAUX

ARTISTES À LA UNE TOGETH'HER

DESCRIPTION DU PROJET: Artistes à la Une Togeth'Her est une initiative artistique et caritative opérée par ARTISTES A LA UNE, aux fins de soutenir et encourager des initiatives caritatives dans le domaine des Arts et de la Culture et promouvoir les artistes.

Artistes à la Une Togeth'Her s'adresse à tout public, en particulier les enfants des écoles à l'attention desquels des visites sont spécifiquement organisées à la Monnaie de Paris avec un système interactif leur permettant de découvrir les œuvres en trois dimensions pour accéder à l'art de manière ludique.

OBJECTIF: Artistes à la Une Togeth'Her est une histoire d'engagements entre artistes et partenaires au service de grandes causes, dans un Monde basculant où l'Art devient ressourçant.

Le cabinet d'avocats MOULLE-BERTEAUX a participé en 2015 à un événement au Palais de Tokyo, l'objectif était de faire découvrir l'engagement d'artistes pour la liberté de la presse et la liberté d'expression, en mars 2016, à la Cité de l'Architecture, le cabinet MOULLE-BERTEAUX participait activement à la vente d'œuvres au profit de Reporters Sans Frontières, également à la La Monnaie de Paris en février 2019 où le cabinet MOULLE-BERTEAUX s'est engagé Pro Bono aux côtés d'autres partenaires en apportant l'assistance juridique nécessaire à l'exposition Artistes à la Une Togeth'Her organisée pour soutenir les programmes ONU Femmes.

RÉSULTATS: À la Monnaie de Paris en juin 2021 s'ouvre une exposition, aboutissement de deux années de travail auxquelles le cabinet MOULLE-BERTEAUX aura continué de contribuer Pro Bono par la rédaction et la négociation de contrats de cession de droits d'auteur avec les artistes, de contrats de partenariats avec les partenaires en nature comme en industrie, et enfin par la participation aux comités de pilotage.

www.togeth-her.com



HUGHES HUBBARD & REED

COMPLIANCE « ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION » POUR L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA JUSTICE DES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES

DESCRIPTION DU PROJET: L'action pro bono du cabinet Hughes Hubbard & Reed est axée sur l'aide aux populations marginalisées et sur la défense des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles, mères isolées, enfants maltraités, personnes immigrées, condamnées à tort, sorties de prison, toxicomanes, personnes sans domicile fixe, jeunes des minorités victimes d'abus policiers, personnes transgenres et prostituées discriminées et victimes d'agressions.

OBJECTIF: L'engagement, les missions et les thématiques auxquelles participe le cabinet Hughes Hubbard & Reed (HHR) sont variées entre conseil et défense, avec l'objectif de l'accès à la justice pour tous et toutes et la protection de leurs droits.

La diversité, le multiculturalisme, mais aussi l'engagement auprès des populations vulnérables et la protection des Droits Humains sont partie prenante de l'identité du cabinet.

Le cabinet Parisien HHR souhaite favoriser l'accès aux droits et à la justice des personnes les plus vulnérables et agir concrètement pour l'égalité et la diversité mais aussi contribuer simultanément à l'amélioration de la qualité de vie tant des personnes bénéficiaires des actions que des personnes qui y ont contribué.

RÉSULTATS: La défense des Droits de l'Homme ou Droits Humains est au cœur de l'engagement du cabinet Hughes Hubbard & Reed.

Le cabinet a récemment permis à une femme de se rapprocher de sa fille de 12 ans dont elle était séparée en l'aidant à bénéficier du regroupement familial, à d'autres personnes d'être défendues dans des procédures pénales ou de bénéficier d'un soutien matériel.

Le cabinet a également mis la lumière sur des injustices et des inégalités notamment lors d'arrestations et de détentions arbitraires d'opposants politiques en Afrique grâce à des dossiers médiatiques.

L'intervention du cabinet HHR permet à des personnes d'avoir accès à la justice et de défendre leurs droits avec dignité.



ORRICK

CLINIQUE JURIDIQUE DE LA SORBONNE / FAIRBRICS/ SOS VILLAGES D'ENFANTS/ AADH/DROITS D'URGENCE/ PROJET COLLABORATIF GRÈCE

DESCRIPTION DU PROJET: Depuis fin 2020, le cabinet ORRICK est partenaire de la Clinique Juridique de la Sorbonne, qui s'est donnée pour missions de promouvoir l'accès au droit des particuliers et des personnes morales dont la demande d'information juridique est grandissante et de parfaire la formation des juristes de l'Université Paris I en leur permettant de mettre en pratique et d'approfondir leurs connaissances de manière concrète.

Orrick s'engage également, notamment, auprès de Fairbrics, une startup spécialisée dans la fabrication de tissus synthétiques vierges réalisés à partir des déchets de CO2 au lieu de ressources fossiles.

Orrick conseille régulièrement l'association SOS Villages d'Enfants qui défend les droits de l'enfant.

Enfin, Orrick est également impliqué auprès de l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme, de l'Association Droits d'urgence et dans un projet pro bono appelé « Projet Collaboratif Grèce »

OBJECTIF: Dans le cadre du partenariat avec la Clinique Juridique de la Sorbonne, les avocats du cabinet Orrick apportent leur contribution par l'encadrement des étudiants de la Clinique dans le traitement des affaires qui lui sont confiées.

Concernant Fairbrics, le cabinet ORRICK apporte une aide qui comprend la rédaction des statuts de la société, au dépôt de sa marque et brevet et à la revue et des contrat commerciaux de la société.

Enfin, récemment, Orrick a aidé l'association Sos Villages d'Enfants à revoir son modèle de protocole d'accord dans le cadre de la mise en place de projets internationaux.

RÉSULTATS: Servir les communautés et créer un impact social positif par le recours au pro bono est une valeur partagée par l'ensemble des bureaux d'Orrick.

Grâce à son réseau d'enseignants-chercheurs, ce sont près de 250 cas qui ont été traités par la Clinique Juridique de la Sorbonne depuis 2019.

www.cliniquejuridiquesorbonne.com

www.fairbrics.co

www.sosve.org

www.aadh.fr

www.droitsdurgence.org



TROPHÉES PRO BONO 2021

10^e ÉDITION

PRIX PARIS QUÉBEC



CANDIDATS FRANCE

Nathalie Rigal

Clinique Juridique de l'EFB

Cabinet Moulle-Berteaux

Mathilde Letessier

Cabinet Latham and Watkins

Défense Sans Frontière – Avocats solidaires

Droit comme un H

Cathia Marion

Lucie Tréguier et Chloé Chircop

Cabinet Axess Avocats

Andra Matei

Agir Handicap



CANDIDATS QUÉBEC

Benoît Marc Boyer

David E. Roberge

Anne Colarusso

Pierre Noreau

LAURÉAT QUÉBEC



David E. ROBERGE

Pour son engagement
au soutien des victimes du VIH-Sida,
son investissement auprès d'ASF
et son combat pour les droits
des personnes LGBTQI+

LAURÉAT FRANCE



Andra MATEI

Pour son action
auprès de l'association
Avant-garde Lawyers
en faveur des artistes
à travers le monde.

(voir page 26)

PRIX DES AVOCATS



Collectif d'avocats de la clinique HEAD
Démocratiser l'accès au droit des affaires
pour les jeunes entrepreneurs
et les start-ups

(voir page 32)

Matthieu Brochier, avocat, Darrois Villey Maillot Brochier
Martin Donato, avocat, Viguié Schmidt & Associés
Sébastien Bonneau, avocat, All You Need for Growth (AYNFG)
Marie-Hélène Huertas, avocat, Lombard Baratelli & Associés
Lisa Infanti, avocat, Deprez Guignot Associés
Florian Benard, avocat, BDGS Associés

“La solidarité
est comme la
connaissance,
elle s'accroît
et se renforce
lorsqu'elle est
partagée.
C'est toute
l'ambition de
ces Trophées.”

10^e
ÉDITION

TROPHÉES
PRO
BONO
2021



www.barreausolidarite.org

tmalgrain@avocatparis.org

ccrosmayrevieille@avocatparis.org

www.facebook.com/BarreauSolidarite

**BARREAU
DE PARIS**

Solidarité

Fonds de dotation